Metz (57) contrainte d'héberger toutes les personnes à la rue dont les demandeurs d'asile

28/12/2015 à 16h47

La ville de Metz (Moselle) a été condamnée à appliquer l'hébergement de toute personnes à la rue Français ou non après le bras de fer mené par un collectif d'associations qui défend l'hébergement des sans domiciles fixes et des demandeurs d'asile.



(…) Loractu